

**ATTESTATION POUR L'ETABLISSEMENT DE
LA CONTRIBUTION DE LA JUSTICE ECONOMIQUE**

Je soussigné,

représenté par

atteste sur l'honneur que les informations ci-dessous sont sincères et véritables :

DONNEES CHIFFREES	
Montant de la demande initiale, hors frais de procédure non inclus dans les dépens (en euros)**	
Nombre de salariés	

POUR UN DEMANDEUR PERSONNE MORALE			
Chiffre d'affaires annuel			
N-1	N-2	N-3	Moyenne
Bénéfice annuel			
N-1	N-2	N-3	Moyenne

POUR UN DEMANDEUR PERSONNE PHYSIQUE	
Revenu fiscal de référence par part	

Fait à, le.....

Signature du demandeur ou de son représentant :

Bordereaux de pièces justificatives :

- Eléments permettant de constater si le **seuil de 250 salariés est atteint selon les règles fixées aux articles L. 1111-2 et L. 1111-3 du code du travail** applicables aux employeurs de droit privé.
- Pour les personnes morales de droit privé, **les comptes de résultats des trois derniers exercices**, avec mention du chiffre d'affaires et du bénéfice (ou perte), tels qu'ils ont été déclarés à l'administration fiscale, ainsi que les **formulaires 2052 et 2053 - compte de résultat de l'exercice**, de la liasse fiscale du régime réel normal.
- Pour les personnes physiques, **l'avis d'imposition sur les revenus le plus récent indiquant le revenu fiscal de référence, par part.**

***Chaque demandeur doit compléter cette attestation. En effet, en cas de pluralité de demandeurs, la valeur totale des prétentions est appréciée séparément pour chacun d'entre eux, lorsque leurs prétentions dépassent le seuil de 50.000 euros.**

****Ce seuil est apprécié d'après la valeur totale des prétentions contenues dans la demande initiale, hors frais de procédure non inclus dans les dépens.**